

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7318545201**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7318545201>

Cette annonce a été mise en ligne le **4 février 2023** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **16 - CHARENTE**

LABOffice

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 660.838 €

Siège social : 126 rue de Périgueux-16000 ANGOULEME

524 232 154 RCS ANGOULEME

(La « Société »)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 novembre 2022, intervenu entre LABOffice et SPFPL PIERRE CASASNOVAS (société de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux par actions simplifiée, ayant son siège social sis 887 route de Périgueux-16410 GARAT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Angoulême sous le numéro 799 338 876), cette dernière fait apport à LABOffice de la totalité de son actif évalué à 1.671.394,95 € moyennant la prise en charge de l'intégralité de son passif évalué à 160.973,95 € soit un actif net apporté de 1.510.421,00 € (ci-après la « Fusion »).

En rémunération de cet apport, il a été émis par la société LABOffice 65.529 parts sociales d'une valeur nominale de 1 € chacune, attribuées en totalité à l'associé unique de la société absorbée, en rémunération de la Fusion, à raison du rapport d'échange suivant :

Valorisation de la Société Absorbée : 1.510.421 €

Valeur unitaire d'une action de la Société Absorbée : 2,64 € (arrondi)

Valeur unitaire d'une part sociale de la Société Absorbante :23,05 €

Soit nombre de parts sociales de la Société Absorbante à créer 65.529

Il résulte également de l'assemblée générale du 29 décembre 2022 de la société LABOffice :

- que le capital social a été augmenté d'une somme de 65.529 €, en conséquence des apports effectués dans le cadre la fusion précitée, ainsi porté de de 660.838 € à 726.367 €,

- que la Société ayant reçu parmi les biens transmis au titre de la fusion susvisée 65.529 parts sociales de ses propres parts sociales, a procédé à leur annulation et a réduit le capital de la Société d'une somme de 65.529 ? pour le ramener de 726.367 € à 660.838 €.

- la modification des statuts en conséquence.

Dépôt légal au RCS d'Angoulême.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT  
Directeur de Médialex

